



CONCOURS MASCOTTE

A l'occasion de ses 25 ans, le Centre LGBT de Paris et d'Ile-de-France, renouvelle son image et organise un concours pour trouver sa mascotte.

Figure représentative du Centre, cette mascotte sera associée à tous ses supports de communication.

Règlement du Concours

Dates du Concours

Le concours est organisé du 10 janvier 2019 au 19 février 2019

Conditions de participation

La participation est libre, gratuite et ouverte à toute personne physique, sans limite d'âge.

La participation, limitée à une seule proposition de mascotte (et sa déclinaison éventuelle) par personne, entraîne l'entière acceptation du présent règlement dans son intégralité, sans possibilité de réclamations quant aux résultats.

S'agissant d'un concours libre et gratuit, aucun remboursement de frais ne sera accordé.

Contraintes techniques

Les réalisations envoyées devront respecter les consignes suivantes :

- *Format 21x29,7 cm sur fond blanc*
- *Technique libre (collage, gouache, huile, fusain, etc. ou document numérique au format Jpeg ou Jpg uniquement, définition minimum : 300 dpi)*
Note : la réalisation pourra être numérisée par le Centre LGBT Paris IDF pour la présentation finale.
- *Utilisation possible des couleurs du Rainbow*
- *Aucune signature ni mention de l'auteur-e sur (ou accolée à) la mascotte*
- *La mascotte ne doit pas être un personnage humain (afin d'éviter la sexualisation et la racisation)*
- La mascotte ne devra comporter aucun élément contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs
- La mascotte ne devra pas provenir du détournement d'un logo, marque, personnage ou de tout autre élément existant non libre de droit
- La mascotte doit être reproductible sur différents goodies : mugs, stylos, teeshirts, etc.
- La mascotte sera amenée à être déclinée pour figurer dans les documents de communication dans différentes positions : debout, assise, souriante, étonnée.... Vous pouvez proposer différentes déclinaisons de votre mascotte
- *Note : la production de différentes déclinaisons n'est pas obligatoire pour la validité de votre candidature*

Modalités d'inscription

- Inscrivez au **dos de votre réalisation votre nom, prénom, adresse, téléphone, adresse mail** (ou dans le texte de votre mail si vous envoyez votre réalisation par mail)
- Joignez **l'acte de cession de droits ci-jointe remplie et signée** (toutes les réalisations doivent être gratuites et libres de droits).

Toute candidature incomplète sera refusée.

- Envoyez votre réalisation **avant le 19 février 2019 minuit**
 - par courrier au Centre LGBT Paris IDF « Concours Mascotte »
61 rue Beaubourg - 75003 Paris
 - par mail à l'adresse : mascotte@centrelgbtparis.org
 - sur place, pendant les heures d'ouverture, en déposant votre réalisation ou une clef USB à l'accueil du Centre LGBT

Droits d'auteur

Le/la participant·e autorise l'organisateur à exploiter sa réalisation. Cette autorisation implique la reproduction et la communication publiques de la mascotte par le biais d'Internet ou sur un support de quelque nature qu'il soit, y compris sur les objets mis à la vente par le centre LGBT de Paris et d'Ile-de-France.

Le/la participant·e renonce à réclamer une rémunération du fait de cette exploitation.

Le/la participant·e accepte expressément que sa réalisation soit éventuellement modifiée, recadrée et/ou accompagnée de commentaires écrits.

Déroulé du concours

Exposition au Centre LGBT de Paris et d'Ile-de-France et sélection

Les réalisations seront exposées au Centre **du mardi 26 février au lundi 4 mars 2019** et soumises aux votes du jury composé des usager·es, des bénévoles et des associations membres du Centre (règles de vote disponibles sur demande). La présentation des projets de mascotte au jury se fera anonymement.

Sélection finale du/de la lauréat·e

A l'issue de ce vote, les trois premières réalisations sélectionnées seront soumises aux votes des membres du Bureau du Centre, pour sélection finale.

Critères de sélection

Chaque réalisation sera examinée d'après les critères suivants :

- a) La mise en valeur de l'image du Centre LGBT de Paris et d'Ile-de-France
- b) La qualité visuelle du graphisme
- c) La possibilité de l'adapter sur les différents supports (papier/web/objets...)
- d) La possibilité de décliner la mascotte dans différentes positions
- d) L'originalité de la conception.

Diffusion des résultats

Les résultats seront annoncés aux participant·e·s le 7 mars 2019 par mail et au grand public durant le week-end d'anniversaire du Centre (30, 31 mars et 1^{er} avril 2019) en présence du/de la lauréat·e qui recevra son prix.

Restitution des réalisations

Les réalisations non sélectionnées par les jurys pourront être restituées après la sélection, sous réserve de joindre une enveloppe A4 suffisamment timbrée à l'adresse de l'auteur-e.

Traitement des données personnelles

Conformément à la réglementation européenne de protection des données, les participant-e-s sont informé-e-s que les données nominatives les concernant, enregistrées dans le cadre de ce concours, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Tou-te-s les participant-e-s, ainsi que leurs parents ou tuteur légal s'ils sont mineurs, disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.

Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit de modifier, prolonger, suspendre ou annuler le concours sans préavis, notamment en cas de force majeure. Sa responsabilité ne pourra alors en aucun cas être engagée et aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participant-e-s.

L'organisateur du concours ne peut être tenu pour responsable suite à tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature. Dans ce cadre, il ne peut être tenu responsable de la dégradation accidentelle d'une réalisation envoyée par le/la participant-e.

L'organisateur ne saurait être tenu pour responsable du non-respect du droit à l'image par le/la participant-e qui s'engage à dégager l'organisateur de toute responsabilité en cas de réclamations émanant de tiers du fait d'une contrefaçon de copyright ou de la violation des droits d'exploitation ou de propriété, qu'elle qu'en soit la nature.